

## ◆ **PREAMBULE**

- *La mission qui vous est confiée s'inscrit dans le cadre de la réorganisation et de la refonte des différentes missions en place au CFA Agricole*

---

## LE CADRE DE LA MISSION

**« Disposer sur le CFA Agricole 47 d'une compétence pour mettre en œuvre une politique éducative en faveur des apprentis et accompagner l'équipe enseignante. Toutefois, le Conseiller Principal s'attachera à travailler en partenariat avec les autres sites de formation et de l'EPL autour des activités socio-éducatives et culturelles .**

Mission	Responsable	Quotité
Conseiller socio-éducatif	Alexandre Petit	100 %

### **Responsable hiérarchique administratif**

Le Directeur du CFA Agricole 47

### **Responsable hiérarchique opérationnel**

L'Adjoint du Directeur qui coordonne l'ensemble des travaux et fixe les échéances. Il intervient dans la concertation et l'arbitrage des missions des différents services et dispositifs. Lui est systématiquement transmis l'ensemble des comptes rendus.

### **Moyens mis à disposition**

- un bureau équipé
- une assistance administrative
- un véhicule de service à la demande

### **Evaluation**

Afin de faire évoluer son activité, un entretien annuel sera organisé avec le Directeur départemental et son Adjoint.

A cette occasion Mr PETIT rendra compte de l'exécution de sa mission. Les objectifs de l'année suivante seront co-élaborés avec le directeur et son Adjoint.

De même deux entretiens intermédiaires de régulation de l'activité seront organisés avec l'adjoint du directeur en décembre et mars. Ces entretiens permettront de co-élaborer un tableau de bord d'indicateurs clefs de l'activité.

# DEFINITION DE LA MISSION

## I. ASSURER AU QUOTIDIEN LE BON FONCTIONNEMENT DU CENTRE

- Repérer les dysfonctionnements et les traiter ou en informer l'adjoint du directeur
- Accompagner dans leur mission : le maître d'internat et la personne chargée de la permanence socio-éducative du mercredi après-midi

## II. APPORTER UN APPUI AU DISPOSITIF FORMATION

- Participer aux conseils de classes
- Favoriser la coordination entre l'équipe enseignante et les autres acteurs du site

## III. DEVELOPPER UNE POLITIQUE EDUCATIVE

### a. AU NIVEAU DU CENTRE

- Proposer et mettre en place une politique éducative et sociale en mobilisant autour de lui l'ensemble des acteurs intervenant sur le site
- Accueillir les apprentis lors de leur arrivée au CFA
- Informer les apprentis sur les règles de vie du centre
- Présenter aux apprentis l'ensemble des services à leur disposition
- Assurer l'accompagnement des jeunes en dehors des heures de formation en lien avec les responsables pédagogiques
- Régler tous les cas de manquements au règlement intérieur de la part des apprentis et les traiter.
- Informer les Parents et le Maître d'Apprentissage lorsqu'un jeune pose problème.
- Informer immédiatement le Maître d'Apprentissage et les Parents en cas d'absence du jeune
- Développer une politique d'activités extra-scolaires
- Favoriser en général toutes les activités susceptibles d'apporter à l'éducation des jeunes

### b. AU PLAN DEPARTEMENTAL EN PARTENARIAT AVEC AUTRES LES SITES

- Définir une politique éducative
- Initier des actions à dimension départementale, en assurer le suivi et le bon déroulement en prenant en compte tous les paramètres en termes de sécurité et de responsabilité. Prendre charge la responsabilité de tous les dossiers relevant de son domaine d'activité. Etre garant de la cohérence et de la réalisation des budgets de ces dossiers
- Suivre les Projets d'Utilité Sociale et Projets d'Intérêt Collectif (en concertation avec les formateurs concernés)
- Mettre en place des objectifs pour l'année.
- Organiser des réunions étapes
- Evaluer le travail réalisé
- S'inscrire dans la démarche EPL pour la formation des délégués de classes mais également pour celle qui concerne les éco-délégués

***Tous ces objectifs concourent à une relance de l'activité de l'ACAA 47***

#### **IV. RENDRE COMPTE DE L'ACTIVITE DE SON SERVICE**

#### **V. CONTRIBUER A L'INFORMATION DES CANDIDATS A L'APPRENTISSAGE**

- Participer aux salons et forums
- Renseigner le jeune et sa famille sur les parcours possibles au CFA et les modalités de l'apprentissage.

#### **VI. Dispositif d'accueil d'apprentis handicapés**

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des apprentis handicapés

#### **VII. Objectifs prioritaires de l'année 2009-2010**

- Mettre en œuvre un projet éducatif en concertation avec l'équipe pédagogique et en évaluer les effets au début du 2nd semestre
- Assurer le pilotage de la réunion de service du site
- Assurer la mise en œuvre sur site de la cellule de veille départementale.
- Mettre en place des temps de concertation avec le responsable du DF et l'adjoint du directeur sur le fonctionnement du site.
- Développer la qualité de l'accueil des publics
- Pérenniser l'organisation socio-éducative du site. Une première évaluation sera conduite début décembre.

Vous serez sollicité seul ou avec d'autres chargés de mission pour des réunions de travail avec la direction.

A Sainte Livrade sur Lot le 1 septembre 2009

Le Chargé de mission

Le Directeur CFAA47

Mr A. PETIT

Mr A. CASSAGNABERE